

COMITE REGIONAL D'OCCITANIE DE CYCLOTOURISME

FEDERATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME



**ARIEGE – AUDE - AVEYRON – GARD - HAUTE-GARONNE –
GERS – HERAULT – LOT – LOZERE
HAUTES-PYRENEES – PYENEES-ORIENTALES – TARN –
TARN-ET-GARONNE**

Une communication de qualité est indispensable à la transmission des informations entre les différentes structures de la fédération.

Elle doit s'appuyer sur un bon usage des outils modernes qui sont

- La messagerie
- Les sites internet

1) La messagerie :

Un bon usage de la messagerie dépend :

- de sa logique de création,
- de la rédaction du message,
- de sa diffusion,
- de sa réception,
- de son stockage,

Toutes ces règles sont définies dans un document que vous pouvez obtenir en faisant la demande auprès du webmaster :

occitanie-webmaster@ffct.org

Ce document sera mis en ligne sur le site du CoReg Occitanie dans la rubrique Documents :
<http://occitanie.ffct.org>

La fédération a choisi d'utiliser Office 365 qui inclus :

- La gestion des messageries,
- Le partage d'outils et de documents.

Le déploiement a commencé depuis juin et va se poursuivre.

Si vous utilisez un email proposé par la ffct, vous avez reçu un message qui vous annonce cette évolution.

Chaque Comité régional vient d'être doté de 7 adresses mails. Une par fonction.

Pour l'Occitanie :

occitanie-presidence@ffct.org

occitanie-secretaire@ffct.org

occitanie-tresorerie@ffct.org

occitanie-webmaster@ffct.org

occitanie-formation@ffct.org

occitanie-jeunes@ffct.org

occitanie@ffct.org (email de groupe)

Pour chaque CoDep il en est de même, une règle permet de déterminer l'adresse. Il s'agit du département avec son numéro suivi de la fonction.

Exemple pour le département de l'Hérault (34) 6 adresses ont été créées :

departement34-presidence@ffct.org
departement34-secretaire@ffct.org
departement34-tresorerie@ffct.org
departement34-webmaster@ffct.org
departement34-formation@ffct.org
departement34-jeunes@ffct.org

Pour les CoDeps il est indispensable de nommer un webmaster qui aura en charge la mise en place des messageries et la gestion du site internet.

Pour les Clubs, il est fortement conseillé de créer une adresse unique sous la forme :

nomduclub@ffct.org

Le nom reste à l'initiative du Club qui doit en faire la demande auprès du webmaster de son CoDep et éventuellement auprès du webmaster Occitanie.

Lorsque l'adresse sera créée sur le serveur central, un message sera envoyé au demandeur. Il devra saisir cette adresse sur le site fédéral dans l'espace réservé à son Club. Il devra ensuite communiquer cette adresse à tous ses interlocuteurs.

2) Le site internet

Le site internet est un moyen moderne de communication incontournable.

Il doit être la vitrine du CoReg, du CoDep, ou du Club. Il doit être simple, vivant et mis à jour régulièrement. Il ne doit pas être redondant avec les autres sites. Il est géré par le webmaster.

Le site du CoReg Occitanie :

La migration vers le site Occitanie a été réalisée à partir du site de l'ex ligue MP.

Les modifications des pages prioritaires ont été mises à jour. Cependant il reste encore beaucoup de travail pour le mettre à niveau.

Face au travail engagé pour un résultat modeste, il a été décidé de stopper la migration totale et de se consacrer uniquement à la mise sur le site des informations prioritaires représentant l'actualité. C'est ainsi qu'a été mis en ligne les informations pour les féminines, les liens avec les sites des 13 Codeps. Le calendrier 2018 sera mis en ligne prochainement.

La priorité dorénavant sera la mise en place de la solution nationale.

Cette solution consiste à la création d'une plate-forme au niveau de la FFCT pour la mise en place des sites des CoReg et CoDep en priorité.

Un groupe de travail a été composé de la façon suivante :

- Chef de projet : Yves Bigel (président Com. Num.),
- Chef du service communication de la FFCT,
- du webmaster des 4 CoRegs pilotes, dont l'Occitanie sous la responsabilité de Jacques Clamouse.

Jacques Clamouse
le 26 novembre 2017